canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

FÉVRIER 2015 **14_INT_307**

RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT
à l'interpellation Myriam Romano-Malagrifa et consorts - Intérêt politique et participation des jeunes

Rappel

La récente étude de planification de l'intérêt politique et de la participation des jeunes entre 15 et 21 ans, menée par ***gfs.bern*** *pour le compte de la Fédération suisse des parlements des jeunes en vue de la campagne Easyvote a mis en évidence que :*

Les jeunes suisses sont, par rapport aux plus âgés, modérément intéressés par les contenus de nature politique. L'intérêt est plus prononcé dans les gymnases/lycées que dans les écoles professionnelles.

Un nombre considérable de jeunes n'éprouve aucun ou que très peu d'intérêt pour la politique, ne se penche en outre presque jamais sur des questions de nature politique, et n'est pratiquement jamais en contact avec les campagnes d'encouragement de l'intérêt politique. Ces jeunes ne reçoivent souvent aucun contenu politique à la maison, il leur manque ainsi l'impulsion primordiale pouvant initier la participation politique. *Les mesures d'encouragement n'ont auprès d'eux que peu de chances de succès. Les " fan de politique ", plutôt peu nombreux mais très motivés par ce sujet, n'ont pas besoin d'être convaincus. Ils participent de toute façon. A côté d'eux, il existe toutefois une majorité relative qui montre un certain intérêt politique et s'informe de temps en temps, mais de manière plutôt irrégulière. L'intérêt de ces jeunes va avant tout aux votations, comme dans le cas de l'initiative sur l'immigration de masse. Les votations fédérales intéressent en outre généralement plus les jeunes que les autres éléments du système suisse, notamment que les élections. Deux tiers des élèves du secondaire se montrent intéressés par les votations fédérales ; dans les deux autres catégories d'élèves, ce sont respectivement 44% dans les écoles de commerce et 35% dans les écoles techniques.*

Même les domaines d'intérêt arrivant en seconde position dans la liste des plus cités (soit des sujets politiques concrets) recèlent des questions qui, surtout dans le contexte des décisions populaires, ont éveillé l'attention des jeunes — immigration, liberté de circulation des personnes, ou politique salariale. Les votations sont souvent le point de départ d'une — éventuelle — implication ultérieure. Une personne qui, par exemple, prend part à une votation particulière ou même s'est activement engagée verra au fil du temps son intérêt croître pour les autres sujets politiques. Il y a là une chance d'encourager durablement l'intérêt et l'engagement politiques.

Le cercle familial reste d'autre part l'un des leviers principaux de l'intérêt politique. A table, on discute — de façon décontractée — de sujets politiques ; c'est là que très tôt s'éveille l'intérêt pour ce domaine. Environ la moitié des jeunes (49%) déclarent que ce sont leurs parents — ou d'autres membres de la famille — qui ont éveillé en eux la passion pour la politique. A cela s'ajoutent 14% qui

déclarent avoir été intéressés à la politique par leurs frères et sœurs, lesquels font généralement partie du foyer. Aucune autre instance n'a été mentionnée aussi souvent que le cercle familial, et de loin. Les enseignant-e-s viennent en deuxième position avec 28%, les pairs en troisième avec 23%.

Les politiciens viennent en huitième position avec 6% !

Compte tenu de ce qui précède et dans le cadre de la loi sur le soutien aux activités de la jeunesse (LSAJ) entrée en vigueur en 2010, j'ai l'honneur d'adresser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

– Le Conseil d'Etat a-t-il pris connaissance de cette étude ? Quelle analyse en fait-il ?

– Quelles sont les mesures que le Conseil d'Etat compte prendre pour améliorer, voire augmenter la participation des jeunes à la vie politique ? Quelles sont les actions qui ont déjà été entreprises ?

– Quelles sont les informations et/ou formations que les jeunes reçoivent en termes de citoyenneté lors de leur scolarité obligatoire ainsi que pendant leur formation postobligatoire ? Les députées et députés sont-elles/ils associé-e-s ou invité-e-s à ces formations ?

(Signé) Myriam Romano-Malagrifa

et 17 cosignataires

Réponse du Conseil d'Etat

Préambule

L'encouragement de la participation des jeunes à la vie politique est inscrit dans la Constitution vaudoise, qui prévoit en son article 85, alinéa 1, que l'Etat et les communes préparent les enfants et les jeunes à la citoyenneté en assurant leur formation civique et en favorisant diverses formes d'expérience participative. Cet article constitutionnel est un des fondements de la loi du 27 avril 2010 sur le soutien aux activités de jeunesse (LSAJ) qui a pour but notamment l'encouragement de la participation des enfants et des jeunes à la vie sociale au niveau communal, régional et cantonal afin de contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté (art. 1 al. 2 let. b LSAJ).

Le dispositif de mise en œuvre de la LSAJ institue au niveau cantonal la fonction de répondant cantonal (Délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse), la Chambre consultative de la jeunesse et la Commission de jeunes. La LSAJ prévoit en outre que les communes mettent sur pied et développent des expériences participatives pour les enfants et les jeunes domiciliés ou résidant sur leur territoire (art. 11 al. 1 LSAJ). Ces expériences participatives consistent par exemple à mettre à disposition des espaces formels ou informels de participation des enfants et des jeunes à la vie communale, ou encore à associer des délégations d'enfants ou de jeunes à l'élaboration de projets communaux ou de quartiers les concernant. La LSAJ précise que ces expériences participatives peuvent se développer dans le cadre de collaborations intercommunales ou régionales (art. 11 al. 2 LSAJ).

Conformément à la Constitution vaudoise, la préparation des enfants et des jeunes à la citoyenneté est assurée, d'une part par la formation dispensée dans la scolarité obligatoire et postobligatoire et, d'autre part, par le développement d'expériences participatives qui ne se limitent pas à la participation à la vie politique mais qui concernent de manière plus large la participation à la vie sociale.

Ainsi que le montrent les résultats de l'étude mentionnée par les interpelants, une petite partie des jeunes âgés de 15 à 21 ans (environ 7 à 8%) sont d'une manière générale très intéressés à la vie politique. Cependant, la part de ceux qui sont susceptibles d'être intéressés par des expériences participatives est nettement plus significative : dès lors que les jeunes ont le sentiment de pouvoir agir sur ce qui les concerne, ils se montrent actifs et intéressés.

Le Conseil d'Etat est donc d'avis qu'il ne faut pas considérer la question du niveau de participation des jeunes à la vie politique comme une problématique en soi, mais qu'il convient d'envisager la question

globale de la participation des jeunes à la vie publique, qui inclut la vie politique, la vie participative et la vie sociale. En effet, la participation des jeunes à la vie politique ne se décrète pas, elle est le résultat d'un apprentissage qui se réalise par étapes, à différents âges et dans différents lieux. En associant les enfants et les jeunes aux processus de décisions pour des objets qui les concernent, au niveau de l'établissement scolaire, du quartier, de la commune, au plan régional ou au plan cantonal, on favorise le développement du sentiment de compétence et de légitimité pour se prononcer sur des sujets qui relèvent des politiques publiques, ce qui contribue à développer l'intérêt pour la chose politique.

Réponses aux questions

Le Conseil d'Etat a-t-il pris connaissance de l'étude de planification de l'intérêt politique et de la participation des jeunes entre 15 et 21 ans, menée par ***gfs.bern****pour le compte de la Fédération suisse des parlements des jeunes en vue de la campagne Easyvote ? Quelle analyse en fait-il ?*

L'étude de gfs.bern a été menée sur mandat de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ), dans le but de planifier de manière efficace la campagne *Easyvote*, qui est un projet de la FSPJ. Cette étude a pour objectif l'amélioration de la qualité d'une prestation ; elle n'est donc pas directement destinée aux pouvoirs publics. Cependant, dans la mesure où l'objectif de la FSPJ est de relever le taux de participation des jeunes citoyen-nes-s à la vie politique et en particulier à prendre part aux votations et élections, le Conseil d'Etat a pris connaissance de la publication faite le 14 octobre 2014 par l'institut susmentionné.

Il constate avec intérêt que, selon l'étude, la famille est le premier lieu de la participation et de l'éducation à la citoyenneté. La politique du Conseil d'Etat est d'encourager la participation de tous les enfants et de tous les jeunes. Pour ce faire, il est primordial que la famille soit pour l'enfant le premier lieu d'apprentissage et d'exercice de la participation ; c'est dans le cadre familial qu'il doit pouvoir expérimenter la prise en compte de son opinion. Le Comité des droits de l'enfant de l'ONU dans son observation générale n° 12 sur la Convention des droits de l'enfant (2009) va dans le même sens et considère que la participation des enfants est importante pour les enfants eux-mêmes, pour la famille et pour la société.

Par conséquent, la réponse à la faible participation constatée des jeunes à la vie politique ne doit pas être traitée seulement par des campagnes incitatives ou d'autres mesures ciblées, mais elle doit également être prise en compte dans une politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse basée en premier lieu sur les familles et la participation des enfants au sein de celles-ci.

Par ailleurs, les raisons invoquées par les jeunes eux-mêmes pour expliquer cette faible participation tiennent tant à la complexité des sujets et à la difficulté à se situer dans la politique partisane qu'à un sentiment d'impuissance – 17% des jeunes ne perçoivent pas que leur voix compte et 30% d'entre eux pensent que la participation aux élections ne change rien car le vrai pouvoir politique serait en d'autres mains. Toutefois, l'analyse produite par Statistiques Vaud (Numerus n°6, décembre 2014) montre qu'à l'âge de 18 ans plus d'un jeune sur deux (53%) teste ses droits civiques nouvellement acquis, alors que le taux de participation des personnes de 28 ans n'est que de 41% – tandis que le taux de participation maximum se situe à l'âge de 70 ans (76%). Ces taux sont comparables depuis 2002.

Par conséquent, les mesures ciblées visant à améliorer le taux de participation des jeunes lors des scrutins doivent d'une part avoir pour objectif de leur rendre plus accessibles les enjeux des scrutins et d'autre part les sensibiliser sur la légitimité de leur avis, même sur des questions complexes, et sur l'importance de leur voix dans le processus démocratique.

Le Conseil d'Etat prend acte en particulier de la proposition des auteurs de l'étude de faire appel au devoir citoyen des jeunes et à la responsabilité qui leur est confiée avec le droit de voter et d'élire. Il constate aussi qu'il y a un potentiel à exploiter de la part des personnes engagées dans la vie politique,

puisque pour l'heure les politiciens ne sont mentionnés que par 6% des jeunes dans les personnes qui stimulent leur intérêt pour la politique.

Quelles sont les mesures que le Conseil d'Etat compte prendre pour améliorer, voire augmenter la participation des jeunes à la vie politique ? Quelles sont les actions qui ont déjà été entreprises ?

Avec l'adoption de la LSAJ en 2010, le Canton dispose d'une base légale et des instruments nécessaires à la promotion de la participation des jeunes à la vie politique. La loi institue notamment la Commission de jeunes du canton, commission composée de 15 à 25 membres âgés au minimum de 14 ans et au maximum de 18 (art. 8 et 9 LSAJ) ceci en application de l'article 85, alinéa 2 de la Constitution vaudoise. En outre, il existe à l'heure actuelle dans le canton sept parlements de jeunes communaux ou régionaux, et la création de plusieurs autres parlements de jeunes communaux ou régionaux est à l'étude. Pour ce faire, les communes peuvent bénéficier de l'appui du Délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse ainsi que des prestations des collaborateurs de *jaiunprojet.ch*du Centre vaudois d'aide à la jeunesse, prestations subventionnées par le canton.

Ce même organisme offre aux communes la possibilité d'organiser des journées *forum*, regroupant des jeunes et des adultes, pour favoriser l'émergence de nouveaux projets-jeunesse dans la commune. Ces journées peuvent être initiées à la demande des communes, en réponse à des problématiques observées ou suite à une démarche d'analyse des besoins qui peut également être conduite avec l'appui de *jaiunprojet.ch.*

Les démarches participatives à l'échelon communal, telles que les journées *forum*, sont intéressantes notamment pour les communes de petite taille qui ne peuvent engager un délégué à la jeunesse permanent ou créer un parlement de jeunes communal ou régional. Si elles sont moins formelles, elles peuvent cependant contribuer à la création d'espaces de participation pour les enfants et les jeunes de la commune à moyen terme et peuvent être renouvelées périodiquement.

Par ailleurs, les cérémonies citoyennes destinées à marquer l'accession des jeunes à la majorité sont l'occasion de les encourager à participer activement à la vie de la commune. Un sondage effectué auprès des communes vaudoises en 2013 a montré que les cérémonies les plus suivies sont celles qui associent une activité à la cérémonie ; elles sont d'autant plus suivies si l'organisation est confiée à des jeunes de la commune ou construite en partenariat avec eux. Un guide pour l'organisation des cérémonies citoyennes, édité par *jaiunprojet.ch,*a été présenté aux communes dans le cadre de la Plateforme intercommunale de soutien aux activités de jeunesse en octobre 2013.

Au niveau cantonal, la LSAJ prévoit, outre la création de la Commission de jeunes, la possibilité de soutenir financièrement des projets conçus, portés et réalisés par des enfants ou des jeunes ou initiés par une organisation de jeunesse mais impliquant une participation active d'enfants ou de jeunes à leur élaboration ou à leur réalisation. Parmi les critères d'octroi des aides figure l'ouverture au plus grand nombre de bénéficiaires ; ce critère encourage donc la mise en oeuvre de projets qui permettent aux enfants et aux jeunes qui en sont les porteurs non seulement d'acquérir et de développer leurs compétences mais en outre de les mettre au service de la communauté.

De manière plus ciblée, le projet *Easyvote*, développé par la Fédération suisse des Parlements de jeunes, vise à faciliter la compréhension des enjeux des votations pour les jeunes de 18 à 25 ans. Les brochures sont élaborées par des jeunes bénévoles sous la direction d'un professionnel et envoyées aux jeunes qui ont été abonnés par leurs autorités communales. La Commission de jeunes du canton de Vaud collabore à l'élaboration des textes pour les votations vaudoises et le Service des communes et du logement valide les contenus. Une quinzaine de communes vaudoises ont déjà abonné leurs jeunes habitants et d'autres sont en passe de le faire.

Pour améliorer la participation des jeunes à la vie politique, le Conseil d'Etat soutient la création d'une

Session cantonale des jeunes, sur le modèle de la Session fédérale des jeunes, qui permettra à des jeunes issus en particulier - mais pas exclusivement - des divers parlements de jeunes du canton de se réunir et de débattre de sujets de société les concernant. Cette proposition émane de la Chambre consultative de la jeunesse. La tenue d'une première session est prévue au printemps 2015, dans la salle du Grand Conseil. Pour lui donner tout son sens et toute sa valeur, le Conseil d'Etat propose que la session soit ouverte par un membre du Bureau du Grand Conseil et qu'à l'issue des débats les résolutions adoptées par les jeunes soient également remises à un membre du Bureau du Grand Conseil.

En outre, avec le soutien financier de la Confédération et en application de la loi fédérale du 30 septembre 2011 sur l'encouragement des activités extrascolaires des enfants et des jeunes (loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse LEEJ), le canton initie un projet visant à élaborer une politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse basée sur les trois piliers définis au plan fédéral, soit la protection des enfants et des jeunes, l'encouragement de leur développement et de leur autonomie, et l'encouragement à la participation par l'expression individuelle ou collective. Dans ce cadre, un congrès sera organisé par le Service de protection de la jeunesse à la rentrée 2015 et le thème de celui-ci sera la participation des enfants et des jeunes.

Enfin, le canton envisage la mise en placed'un concept développé dans le Canton de Genève et intitulé *CinéCivic*qui vise, en substance, à promouvoir le droit de vote auprès des jeunes au moyen d'un concours de vidéos ouvert aux jeunes de 15 à 25 ans. Connaissant un certain succès à Genève, où il va au devant de sa troisième édition, ce concept est accompagné du slogan *" prends le futur entre tes mains "*. L'objectif est de transmettre aux jeunes un message clair sur l'importance et le poids de leur participation aux votations et élections.

Quelles sont les informations et/ou formations que les jeunes reçoivent en termes de citoyenneté lors de leur scolarité obligatoire ainsi que pendant leur formation postobligatoire ? Les députées et députés sont-elles/ils associé-e-s ou invité-e-s à ces formations ?

Pour ce qui est de la scolarité obligatoire, le plan d'études romand prévoit des cours de citoyenneté dès le cycle II, c'est-à-dire à partir de la 5^{e}année HarmoS. Dans le canton de Vaud, la grille horaire prévoit l'enseignement de la citoyenneté jusqu'en 8^{e}année. En 11^{e}, le rythme est plus soutenu, puisqu'une période hebdomadaire est consacrée à cette discipline. Les élèves ont ainsi l'occasion de développer des connaissances sur le rôle et le fonctionnement d'un Etat, les relations de la Suisse avec l'Union européenne et les organisations internationales, ainsi que sur les droits et devoirs du citoyen.

Par ailleurs, la loi du 7 juin 2011 sur l'enseignement obligatoire (LEO) établit que, dès le cycle II, les écoliers se réunissent au sein d'un Conseil des élèves, selon des modalités fixées dans le règlement interne des établissements. Il s'agit d'un levier pour favoriser la participation des élèves à la vie scolaire et donc, de manière plus large, pour initier les élèves à la vie citoyenne. Cela leur permet également d'interagir avec la conférence des maîtres et les conseils d'établissement. Sauf exception, les députés ne sont pas associés à l'enseignement de la citoyenneté dans le cadre de la scolarité obligatoire.

Enfin, le Groupe de liaison des activités de jeunesse du canton de Vaud et *jaiunprojet.ch*ont élaboré un projet pilote d'éducation à la citoyenneté. L'objectif est de permettre à des élèves de 10^{e}année d'élaborer et, si possible, de réaliser des projets (pièce de théâtre, concert, repas de soutien, etc.) orientés vers leur environnement social. Ce faisant, ils apprennent à négocier avec les autorités, à rechercher des fonds, à gérer un budget, à connaître la vie associative et développent ainsi un sentiment citoyen.

Au niveau postobligatoire, les formations gymnasiale et professionnelle comportent toutes deux des cours et des actions liés à la citoyenneté et à la sensibilisation des élèves à la vie politique. Edicté sous l'égide du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), le plan

d’étude cadre (PEC) définit les quatre principaux objectifs à atteindre par l’enseignement de la culture générale dispensés dans les écoles professionnelles : analyser des questions et des problèmes politiques ; acquérir des valeurs et développer des opinions politiques ; participer à la vie politique ; échanger des opinions politiques.

Dans leurs " plans d’étude école " (PEE) respectifs, les établissements déclinent ces objectifs non seulement par des cours mais aussi par des actions. Ainsi par exemple, au Centre professionnel du Nord vaudois, élèves et enseignants ont travaillé plus d’une année sur leur temps libre pour préparer une semaine d’actions (conférences, expositions, réflexions, débats, etc.) consacrées à la protection de l’environnement et à la notion d’Agenda 21 appliqué dans l’établissement lui-même.

De plus, tout au long de leur parcours, les élèves participent en classe à de multiples activités en lien avec, notamment, l'étude des objets fédéraux soumis lors des votations populaires. D'autres aspects des PEE comme " l'éthique, le droit, et identité-socialisation " participent également à la formation à la citoyenneté. Dans les gymnases, les cours d’ " histoire et institutions politiques " ou les " sciences humaines " notamment poursuivent l’initiation des élèves à la vie politique, commencée à l’école obligatoire. Les cours visent à ce que l’élève puisse prendre ses responsabilités comme être humain et comme citoyen.

Par ailleurs, les gymnases organisent régulièrement, depuis 1992, des " journées politiques " avec des exposés et des débats contradictoires liés à une actualité suisse ou internationale ou lors de votations ou d’élections. La représentativité de toutes les tendances politiques est obligatoire afin que le gymnasien apprenne à fonder sa propre opinion en fonction de tous les avis exprimés. Dans la mesure du possible, les établissements du postobligatoire invitent des personnalités politiques lors de débats contradictoires. Députés, Conseillers d’Etat, représentants de partis ou de syndicats sont régulièrement appelés à débattre avec les élèves, à répondre à leurs questions dans le respect des équilibres politiques.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 11 février 2015.

Le président :	Le chancelier :
P.-Y. Maillard	*V. Grandjean*

Bases de la citoyenneté posées dans le cadre familial, mais multiples possibilités de développement

Les votations comme leviers de la volonté de participation des jeunes

Etude de planification de l'intérêt politique et de la participation des jeunes

Réalisée pour easyvote – Un projet de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ)

Equipe de projet
Lukas Golder, politologue et spécialiste des médias
Thomas Milic, Dr. en sciences politiques
Stephan Tschöpe, politologue
Meike Müller, sociologue et spécialiste des médias
Johanna Lea Schwab, secrétariat et administration

Berne, le 6 octobre 2014

Copyright by gfs.bern

Publication: 14 octobre 2014

gfs.bern
Menschen. Meinungen. Märkte.

1 L'essentiel en bref

La Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ) s'est fixé comme objectif de relever le taux de participation des jeunes citoyen-ne-s. L'étude menée par le gfs.bern a pour but d'aider la FSPJ à planifier de manière efficace la campagne easyvote.

La base de cette étude repose sur un sondage effectué en septembre et octobre 2014 auprès de 1309 écoliers/ères issus de dix cantons sélectionnés. L'échantillonnage est fait par cluster: dans les dix cantons, des écoles ont été choisies de façon aléatoire, puis, dans un deuxième temps, des classes, lesquelles ont été interrogées par sous-groupes et de manière complète. L'échantillonnage a été établi de façon à ce que les témoignages soient représentatifs pour toute la Suisse.

1.1 L'intérêt et l'implication politiques

Intérêt modéré pour les contenus politiques

Les jeunes suisses sont, du moins si on les compare avec les citoyens plus âgés, modérément intéressés par les contenus de nature politique. L'intérêt est clairement plus prononcé dans les gymnases/lycées que dans les écoles professionnelles.

Un nombre considérable de jeunes n'éprouve aucun ou que très peu d'intérêt pour la politique, ne se penche en outre presque jamais sur des questions de nature politique, et n'est pratiquement jamais en contact avec les campagnes d'encouragement de l'intérêt politique. Ces jeunes ne reçoivent souvent aucuns contenus politiques à la maison, il leur manque ainsi l'impulsion primordiale pouvant initier la participation politique. Les mesures d'encouragement n'ont auprès d'eux que peu de chances de succès.

Graphique 1

Comparatif intérêt politique internationale/suisse

"En général, quel est ton degré d'intérêt pour la politique internationale/suisse?

% d'élèves entre 15 et 21 ans

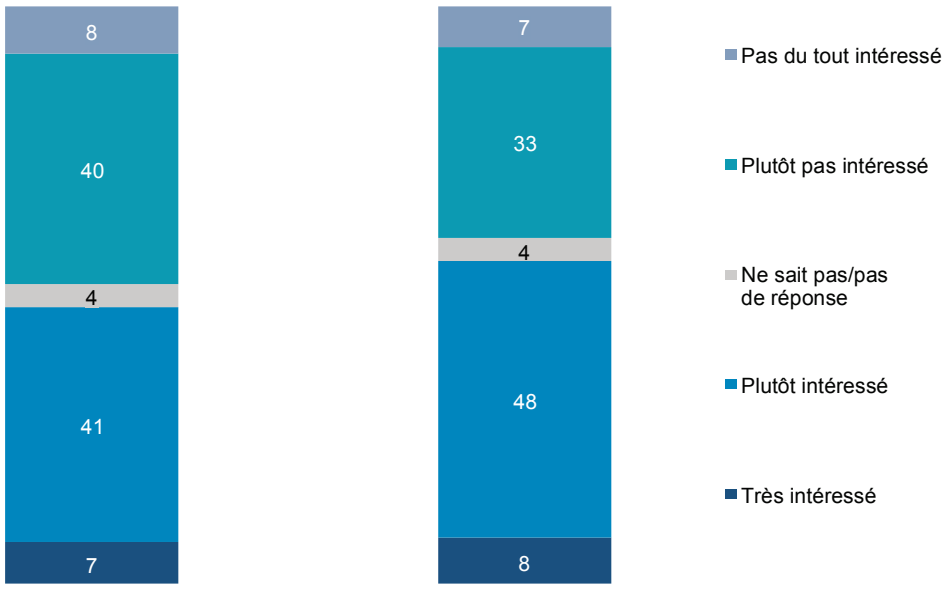

© gfs.bern, planification de campagne easyvote, septembre/octobre 2014 (N = 1308)

Les votations sont un levier pour l'encouragement de la participation

Les « fan de politique », plutôt peu nombreux mais très motivés par ce sujet, n'ont pas besoin d'être convaincus. Ils participent de toute façon. A côté d'eux, il existe toutefois une majorité relative qui montre un certain intérêt politique et s'informe de temps en temps, mais de manière plutôt irrégulière. L'intérêt de ces jeunes va avant tout aux votations, comme dans le cas de l'initiative sur l'immigration de masse. Les votations fédérales intéressent en outre généralement plus les jeunes que les autres éléments du système suisse, notamment que les élections. Deux tiers des élèves du secondaire se montrent intéressés par les votations fédérales; dans les deux autres catégories d'élèves, ce sont respectivement 44% (écoles des commerce) et 35% (écoles techniques). Même les domaines d'intérêt arrivant en seconde position dans la liste des plus cités (soit des sujets politiques concrets) recèlent des questions qui, surtout dans le contexte des décisions populaires, ont éveillé l'attention des jeunes (immigration, liberté de circulation des personnes, ou politique salariale). Les votations sont souvent le point de départ d'une (éventuelle) implication ultérieure. Une personne qui par exemple prend part à une votation particulière ou même s'est activement engagée verra au fil du temps sont intérêt croître pour les autres sujets politiques. Il y a là une chance d'encourager durablement l'intérêt et l'engagement politiques.

Le cercle familial comme initiateur principal de l'intérêt politique

Le cercle familial reste d'autre part l'un des leviers principaux de l'intérêt politique. A table, on discute (de façon décontractée) de sujets politiques; c'est là que très tôt s'éveille l'intérêt pour ce domaine. Environ la moitié des jeunes (49%) déclarent que ce sont leurs parents (ou d'autres membres de la famille), qui ont éveillé en eux la passion pour la politique. A cela s'ajoutent 14 % qui déclarent avoir été intéressés à la politique par leurs frères et sœurs, lesquels font généralement partie du foyer. Aucune autre instance n'a été mentionnée aussi souvent que le cercle familial, et de loin. Les enseignant-e-s viennent en deuxième position, avec 28 %, et les paires en troisième (« amis de mon environnement immédiat »), avec 23%.

Graphique 2

Personnes stimulant l'intérêt politique

« Quelles sont les personnes qui t'ont motivé pour ta dernière activité politique ou qui pourraient te motiver pour une activité politique future? »

% d'élèves entre 15 et 21 ans

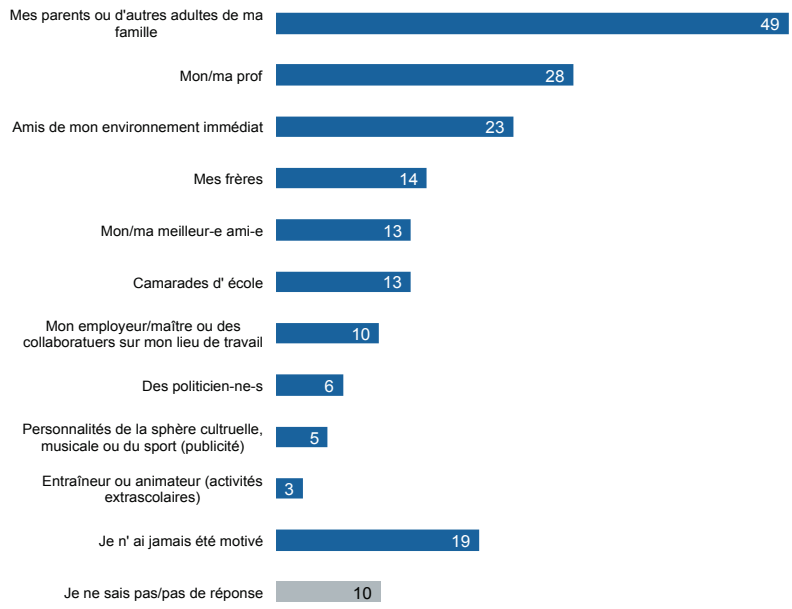

© gfs.bern, planification de campagne esyvote,septembre/octobre 2014 (N = 1308)

La TV comme principal support de contenus politiques – plus faible importance des médias en ligne

L'école est certes également un lieu d'échange d'informations politiques, mais cela dépend du type d'école. Dans les médias, le principal support d'information pour les sujets politiques est la télévision. Tandis que les médias en ligne prédominent pour ce qui est de l'information générale, les médias plus fiables tels que la télévision, les journaux ou les brochures sont volontiers utilisés pour se renseigner sur la politique. Les discussions politiques sont moins initiées par les médias sociaux que par la télévision.

1.2 Le potentiel de mobilisation politique des jeunes

Plus grande volonté de participer pour les activités politiques demandant peu d'investissement

La participation politique peut prendre des formes diverses: elle peut passer par la forme conventionnelle de la participation aux décisions, mais également par des voies non-conventionnelle, voire même illégales, telles que les sit-in ou les manifestations. Ces différentes formes de participation ont un attrait différent pour les différents groupes et présupposent en outre divers degrés d'implication et de motivation. De manière générale, la disposition à participer aux activités politiques ne demandant que peu d'initiative personnelle est relativement élevée. Plus les exigences relatives à une forme de participation sont importantes, plus la volonté de participer est basse.

Ainsi, 44% des élèves interrogés disposant du droit de vote déclarent vouloir certainement prendre part aux votations, et 38% aux élections 2015, tandis que 22% affirment vouloir certainement signer des initiatives, des référendums et des pétitions. 36% ont l'intention de prendre part à des discussions. Toutes ces formes de participation politique demandent un faible investissement.

Cependant, dès qu'il s'agit de formes de participation qui demandent une forte motivation personnelle et surtout un sens de l'initiative et de l'engagement, les taux d'intention de participation (portion de ceux qui déclarent « vouloir certainement participer ») chutent en dessous de 10%. Dans le résumé, seuls quelques exemples sont cités: 7% des élèves déclarent vouloir participer activement à une collecte de signatures (pas simplement signer). 6% ont l'intention de rejoindre un groupe Facebook. 9% ont envisagé de participer à des manifestations illégales, tandis que 4% prévoient de participer à une assemblée communale.

Globalement, on peut dire que le potentiel de mobilisation des jeunes est limité, mais qu'il n'a pas encore été complètement exploité. Cette limite s'explique avant tout par le fait qu'un nombre considérable de jeunes est apolitique.

Une analyse des clusters des différentes formes de participation a montré que 17% des élèves ne prennent presque jamais part aux différentes possibilités de participation politiques énumérées.

Pour la campagne easyvote, les votants occasionnels, qui représentent plus de 30%, constituent en revanche une cible plus importante. Ils ne sont certes pas passionnés par la politique, comme le sont les « engagés », mais ils participent de temps à autre, surtout aux votations, en fonction de leurs intérêts et dans la mesure où ils peuvent se sentir concernés par les objets soumis au vote. Ce dernier aspect est cependant justement la mission d'une campagne, d'autant que le potentiel de mobilisation politique peut encore être accru, dès lors que ces jeunes ont participé une fois aux votations et ont ainsi fait l'expérience de la démocratie et pris confiance en elle.

Graphique 3

Profils de participation des jeunes électeurs/trices

% d'élèves entre 18 et 21 ans, disposant du droit de vote

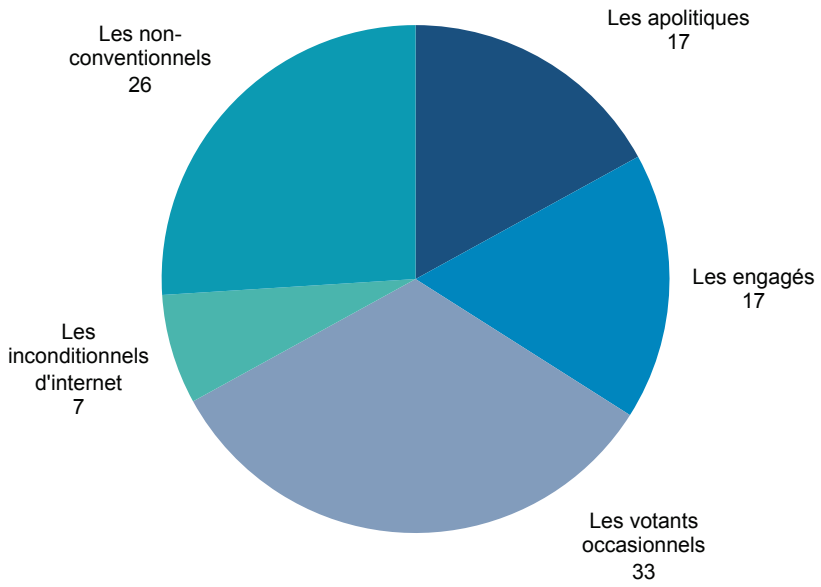

© gfs.bern, planification de campagne easyvote, septembre/octobre 2014 (n = 493

1.3 Causes de la participation et de la non-participation

Motifs de non-participation: manque d'intérêt et le sentiment de ne pas comprendre

Les motifs les plus fréquemment avancés pour ne pas voter pèsent leur poids et sont multiples. Le plus souvent, le sentiment de ne pas comprendre est cité, ce qui n'est pas étonnant de la part de jeunes encore novices en matière de votation et d'élection. Ainsi, 68% sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle les candidats (du moins la plupart) leur sont inconnus, 56% affirment (en conséquence) que la recherche de candidats est difficile, et 51% se plaignent du fait que le jargon politique est compliqué. L'avantage de ce le sentiment de ne pas comprendre est qu'il a tendance à diminuer avec l'âge et qu'on peut prendre des mesures simples pour le contrer. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à se plaindre de ce sentiment de ne pas comprendre face système et aux procédures électorales.

Graphique 4

, rguments contre la participation aux élections(1)

« Ci-dessous sont énumérés certains arguments qui plaident contre une participation aux élections en Suisse. Dans quelle mesure es-tu d'accord avec les affirmations suivantes? »

Ne connaît pas les candidats « Je ne connais pas les candidats. »
Difficile de trouver des candidats « C'est difficile de trouver des candidats convainquants pour représenter ses intérêts. »

Langage trop compliqué « Le langage utilisé par les politiques est trop compliqué et ne permet pas de se faire une idée »
Difficile de trouver un parti « Il est difficile de trouver un parti qui soit convainquant et qui corresponde à nos intérêts »
Recherché d'infos trop compliquée « C'est trop compliqué de collecter toutes les informations importantes pour les élections. »
Pas le temps "Je n'ai pas le temps de m'intéresser à des sujets politiques. »
Les politiques ne recherchent que leur propre intérêt « Les politiques ne poursuivent de toute façon que leurs propres intérêts. »

% d'élèves entre 15 et 21 ans

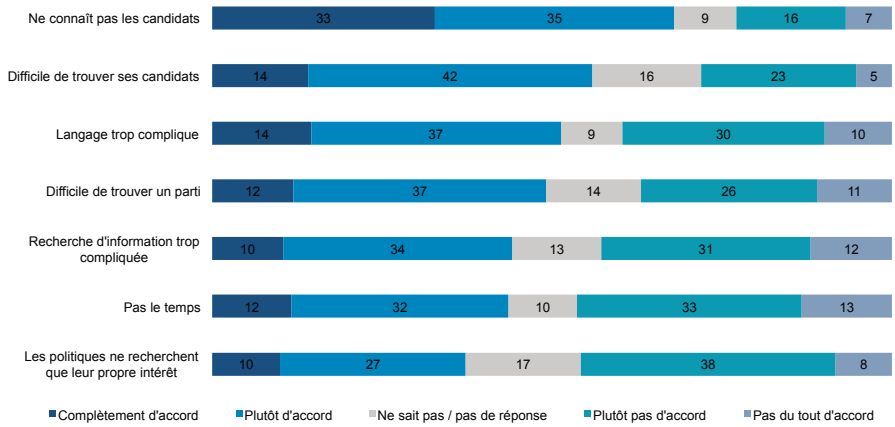

© gfs.bern, planification de campagne easyvote, septembre/octobre 2014 (N = 1308)

D'autres raisons alléguées sont en revanche d'une nature plus fondamentale: 17% sont d'avis que, vu sous un angle réaliste, de toute façon leur voix ne compte pas, tandis qu'environ 30% pensent que les élections de toute manière ne changent rien, car le vrai pouvoir politique est en d'autres mains. Ces croyances fondamentales sont difficilement ébranlables.

Les formes de participation nouvelles ou alternatives n'ont sur les abstinents qu'un impact limité

En résumé, on peut dire que la cause principale de non-participation est un manque d'intérêt politique, qui induit également une perception de soi comme n'ayant pas les compétences pour s'occuper d'affaires politiques ainsi qu'une faible motivation à le faire. Le sentiment de ne pas comprendre représente aussi un problème certain: une analyse des clusters a montré que près d'un tiers (32%) des interrogés l'éprouvent. Souvent, ce sentiment est du à un manque d'expérience en matière de votation et a tendance à s'estomper avec l'âge. Mais il est souvent simplement une conséquence du désintérêt, et la simplification des procédures de participation ne peut en ce cas pas vraiment y remédier. L'encouragement de formes de participations nouvelles ou alternatives pourrait attirer aux urnes une petite part des abstinents, mais les résultats de tels efforts sont eux aussi limités.

1.4 L'évaluation des instruments de campagne

De part le soutien qu'elles rencontrent auprès des jeunes, trois mesures ressortent nettement par rapport à tous les autres instruments de campagne: des articles de journaux simplifiés sur les sujets politiques, par exemple dans le « 20 Minutes », une brochure officielle conçue spécialement pour eux, ainsi que le vote par internet. Ces trois instruments comptent au nombre des activités principales de la FSPJ. Des brochures d'aide au vote compréhensibles tant du point de vue de la langue que du contenu sont plébiscitées avant tout par les femmes. Chez celles-ci, il existe en outre un plus grand potentiel d'intérêt à exploiter, les femmes étant généralement moins intéressées par la politique que leurs camarades du même âge. Les mesures qui tentent d'allier plaisir,

style de vie et politique sont en revanche moins demandées. Les évènements VIP, les fêtes électorales ou destinées aux jeunes citoyen-ne-s ne rencontrent qu'un faible intérêt.

Graphique 5

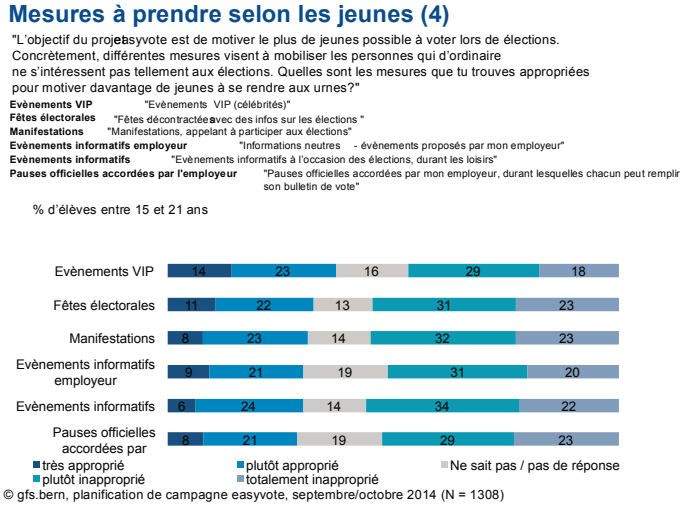

1.5 Les thèses

Pour résumer, et ayant à l'esprit la planification de la campagne easyvote, nous pouvons formuler les thèses fondamentales suivantes sur la volonté des jeunes à participer

Le cercle familial comme école de citoyenneté

De même que les associations sont les « écoles de la démocratie », le cadre familial est le lieu où s'éveille l'intérêt politique et par conséquent celui où se développe la volonté de participer. Ceux à qui leur famille n'a pas transmis le goût pour la politique ne pourront par la suite que difficilement être motivés à s'impliquer politiquement. Sur ce point, on observe en outre des différence régionales: les parents romands participent moins que les suisses alémaniques, ce qui se reflète dans la moindre disposition de leurs enfants à participer.

Les votations sur des sujets spécifiques comme « leviers » de la volonté de participer

Dans les cas où l'intérêt politique est présent, les jeunes s'intéressent surtout aux votations et aux sujets relatifs à celles-ci. Le thème de l'immigration et les questions qui lui sont liées est celui qui rencontre le plus d'intérêt, ce qui correspond aux résultats du Baromètre de la jeunesse du Crédit Suisse. Il est toutefois important de reconnaître le potentiel de participation des jeunes ayant voté au moins une fois. Dès leur première participation, ceux-ci commencent à acquérir de l'expérience en matière de votation et à développer leurs connaissances politiques, ce à quoi ils peuvent prendre goût et qui peut générer du plaisir. En somme, il y a là les dispositions idéales pour une mobilisation plus fréquente et susceptible de se renforcer, également pour les élections.

Le sentiment de ne pas comprendre dissuade les jeunes de participer aux élections, mais elle peut être efficacement contrée

De nombreux jeunes se plaignent de la complexité du jargon politique, du fait qu'ils connaissent à peine les candidat-e-s, ainsi que du fait que le vote soit de manière générale trop difficile. L'introduction du vote par correspondance a montré que le taux de participation peut être augmenté par la simplification de la procédure de vote. Des informations simples et compréhensibles sur les élections peuvent apporter une autre contribution importante. L'avantage du le sentiment de ne pas comprendre est que, contrairement au manque de motivation, il s'avère facile à contrer.

La participation politique vue comme un devoir de citoyen, sérieux, et non comme un évènement tendance

Les jeunes sont d'avis qu'il faut participer aux élections, si l'on veut que leurs intérêts soient représentés. Ils considèrent en outre les élections comme un devoir de citoyen. Le facteur de désirabilité sociale est ici au premier plan, et c'est lui qu'il faut exploiter pour relever le taux de participation. On comprendra que, au vu de cette motivation basée sur la rationalité, les évènements tendance ne trouvent pas bien leur place dans une campagne.

La conversation comme vecteur pour la campagne

Dans la perception qu'en ont les jeunes et qui coïncide avec l'ensemble des résultats, la conversation est un instrument central pour la participation. Elle ne se pratique cependant pas dans toutes les familles. D'autres lieux s'avèrent dès lors précieux pour activer une disposition latente à la participation politique: le lieu de travail, la cour d'école, ou parfois les cours eux-mêmes.

Internet et les nouveaux médias sociaux semblent présenter un potentiel de mobilisation de nouveaux groupes

L'analyse des formes de participation a montré qu'il existe un groupe d'inconditionnels d'internet, qui privilégie la participation par ce médium. On ne peut certes pas déterminer si, sans l'existence de ce dernier, ce groupe n'emprunterait tout simplement pas d'autres voies pour exprimer ses opinions politiques; le fait qu'il existe indique cependant que ces nouveaux médias présentent un certain potentiel. Qui plus est, au vu du faible coût des campagnes internet, les tentatives d'exploiter davantage ce potentiel ne peuvent certainement pas faire de mal.

1.5 Recommandations pour la campagne électorale d'easyvote

Selon les prévisions, environ 60 000 jeunes entre 18 et 21 ans participeront aux élections de 2015. Si on se base sur notre analyse, la campagne d'easyvote devrait mobiliser environ 30 000 jeunes supplémentaires.

Le groupe cible à privilégier est en premier lieu les électeurs potentiels. Ces derniers ressentent comme un devoir le fait de voter, s'intéressent de manière générale à l'actualité mondiale ainsi qu'aux sujets de votations qui sont en lien avec leur quotidien. Ils ont besoin de se sentir concernés, d'autant plus pour les élections, et d'y percevoir du sens. Une campagne ne peut ici avoir qu'un impact limité ou indirect, elle doit cependant mettre l'accent sur ce besoin de sens.

La campagne peut s'appuyer sur les dates des votations de 2015 et créer un lien avec les élections d'octobre.

Un premier aspect recommandé par l'étude est qu'il faudrait faire appel au devoir de citoyen de manière subtile et non dans l'esprit didactique d'une « cam-

pagne de prévention ». L'objectif est de renforcer chez les jeunes le sentiment que les élections sont importantes pour la représentation de leurs intérêts et pour la démocratie suisse. Il faut qu'ils puissent réaliser encore plus clairement que les élections concernent tout le monde.

Un deuxième point concerne la réduction du sentiment de ne pas comprendre. Les mesures, contenus et médiums mis en place jusqu'à présent par easyvote ainsi que les plateformes telles que smartvote peuvent constituer ici une aide supplémentaire.

Du point de vue médiatique, les discussions sont centrales. Si la campagne parvient à fonctionner comme catalyseur pour les discussions informelles sur la politique, elle aura rempli sa mission principale. Idéalement, les attentes envers la campagne devraient nourrir les discussions, et celles-ci devraient se terminer par un appel à la participation. Ce flux d'information sur deux niveaux devrait dans l'idéal être favorisé par les parents. Mais la campagne d'easyvote peut renforcer d'autres canaux. Les personnes étroitement liées à easyvote et à la FSPJ peuvent également fonctionner comme catalyseurs de discussions. Les enseignants, les formateurs, les supérieurs mais aussi les médias en ligne ou les réseaux sociaux peuvent susciter et appeler la discussion.

Le deuxième groupe cible intéressant est constitué des jeunes qui s'informent avant tout au moyen d'internet et qui souhaitent participer par cette voie. Des offres internet intéressantes et les réseaux sociaux peuvent jouer ici un rôle décisif. Le vote en ligne représente non seulement un moyen adapté pour mobiliser ce groupe de manière directe et sur la durée, mais c'est également un sujet par lequel on peut les toucher. Environ 3000 personnes (10%) supplémentaires devraient pouvoir être mobilisées par ce moyen.

gfs.bern
Hirschengraben 5
Case postale 6323
CH – 3001 Berne
Téléphone +41 31 311 08 06
Fax + 41 31 311 08 19
info@gfsbern.ch
www.gfsbern.ch

Das Forschungsinstitut gfs.bern ist Mitglied des Verbands Schweizer Markt-

Mehr Infos unter www.schweizermarktforschung.ch

SCHWEIZER MARKTFORSCHUNG
Kein Verkauf - Wissenschaftlich - Anonym

gfs.bern
Menschen. Meinungen. Märkte.

NUMERUS COURRIER STATISTIQUE

31e ANNÉE N°6 DÉCEMBRE 2014

www.stat.vd.ch

© FOTOLIA

1-3 VENDANGES VAUDOISES 2013 : LA PLUS FAIBLE RÉCOLTE DEPUIS 1981

4-5 CONSTRUCTION VAUDOISE : UNE ANNÉE PROLIFIQUE

6-7 INVESTISSEMENTS COMMUNAUX ÉLEVÉS EN 2013 GRÂCE À DES RECETTES EN HAUSSE

8 PARTICIPATION RECORD EN 2014

© Statistique Vaud
Rue de la Paix 6 - CP - 1014 Lausanne
Tél. 021 316 29 99 - Fax 021 316 29 50
info.stat@vd.ch

Publication paraissant 6 fois l'an

Abonnement : CHF 49.–

Rédacteur responsable : Gilles Imhof

Responsable d'édition : Marc-Jean Martin

Rédaction : Véronique Emery (VE), Marc-Jean Martin (MJM), Alexandre Oettli (AO), Thomas Tüscher (TT)

Impression : IRL plus SA

canton de vaud

Statistique Vaud
Département des finances et des relations extérieures

PARTICIPATION RECORD EN 2014

En 2014, les scrutins du 9 février et du 18 mai ont engendré une participation record de 58% des électeurs. Traditionnellement, les scrutins portant sur les questions d'immigration, de souveraineté nationale ou sur l'armée mobilisent les électeurs. Le déficit de participation des jeunes par rapport aux plus âgés se retrouve à chaque scrutin et ne découle donc pas d'un effet générationnel mais d'un intérêt porté à la chose politique qui évolue avec l'âge.

Bien que dépourvue d'élections – les prochaines auront lieu en automne 2015 pour le Conseil national et le Conseil des Etats – l'année politique 2014 aura été vive en émotions. Tout d'abord le 9 février avec la votation sur l'initiative populaire contre l'immigration de masse, celle sur la suppression des coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base ainsi que l'arrêté fédéral sur le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire.

58% DE PARTICIPATION EN FÉVRIER ET MAI

C'est en nombre que les électeurs se sont mobilisés puisque le taux de participation au scrutin a atteint 58% (Suisse: 57%). Il s'agit d'un record de participation depuis l'entrée en vigueur du vote par correspondance généralisé dans le canton de Vaud en 2002. Des taux de participation presque aussi élevés (57%) avaient été enregistrés en 2005 lors des scrutins portant sur les accords de Schengen et Dublin ainsi que sur la libre-circulation des ressortissants des nouveaux Etats membres de l'Union européenne. De manière générale, on constate une forte mobilisation des électeurs lors des scrutins portant sur les questions d'immigration ou de souveraineté nationale[1].

PARTICIPATION AUX VOTATIONS, VAUD

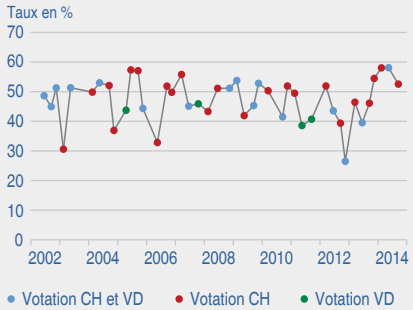

Deuxième forte mobilisation en mai 2014 avec pas moins de quatre objets soumis au scrutin: l'arrêté fédéral concernant les soins médicaux de base, la loi fédérale sur le fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen ainsi que deux initiatives populaires, celle pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants et celle sur les salaires minimums. Là aussi, la participation a atteint un record avec 58% dans le canton de Vaud (Suisse: 56%).

Troisième scrutin fédéral de l'année, celui du 28 septembre traitait de l'initiative contre un taux de TVA discriminatoire pour la restauration ainsi que celle en faveur d'une caisse publique d'assurance-maladie. Avec 52%, le taux de participation dans le canton de Vaud excédait de 6 points le taux suisse. L'implication du monde politique vaudois et genevois dans ce dernier dossier – et donc la médiatisation importante qui s'en est suivie – n'est probablement pas étrangère à ce résultat.

LES FEMMES VOTENT DAVANTAGE JUSQUE VERS 50 ANS

Sur la base de l'exploitation des cartes de vote issues du scrutin du 9 février 2014, on constate que les femmes de moins de 30 ans se rendent un peu plus aux urnes que leurs homologues masculins: 45,5% contre 41,6%. De 30 à 49 ans, l'écart n'est plus que d'un point de pourcent.
La situation s'inverse dès 50 ans, avec un écart de deux points de pourcent en faveur des hommes parmi les 50 à 69 ans puis de 14 points pour les 70 ans et plus (72% contre 58%).

PARTICIPATION SELON LE SEXE ET L'ÂGE, VAUD, SCRUTIN DU 09.02.2014

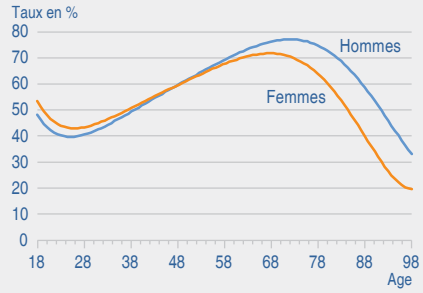

TRENTENAIRES PEU ASSIDUS

Le taux de participation selon l'âge des votants a un profil semblable pour les femmes et les hommes. A l'âge de 18 ans, plus d'un jeune sur deux (53%) teste ses droits civiques nouvellement acquis. Ce bel élan s'arrête assez rapidement: la désaffection est régulière avec un taux de 47% à 19 ans qui diminue jusqu'à 41% vers 28 ans pour remonter graduellement ensuite et atteindre un maximum de 76% à 70 ans. Au-delà de 70 ans, la participation diminue à nouveau pour atteindre 34% parmi les nonagénaires.

STABILITÉ DANS LE TEMPS DE LA PARTICIPATION PAR ÂGE

En observant les taux de participation par âge, une question vient à l'esprit: y aurait-il un effet générationnel qui expliquerait la moindre participation des jeunes? En d'autres termes, ne serait-ce pas la nouvelle génération qui est moins intéressée par la vie politique? Pour répondre à cette question, le graphique ci-après présente les taux de participation par groupe d'âges des votations depuis 2002 (plus anciennes données disponibles). Afin d'éliminer les différences de taux de participation dues aux types d'objets soumis au scrutin, les taux par groupe d'âges ont été transformés en indices.

TAUX DE PARTICIPATION AUX VOTATIONS, VAUD, DEPUIS 2002

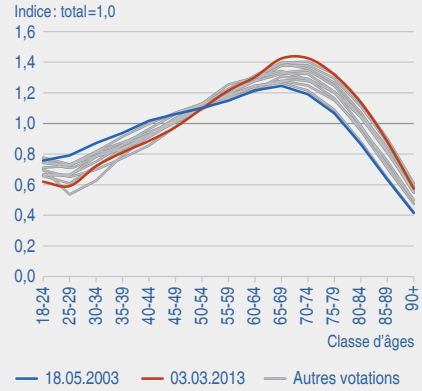

Les profils de participation montrent que, en l'espace de douze ans, la structure par âge des votants n'a guère varié.
Tout au plus peut-on faire certains constats: les votations du 3 mars 2013, qui traitaient notamment de l'initiative populaire contre les rémunérations abusives et de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire, montrent que, par rapport aux autres votations de ces douze dernières années, les jeunes se sont moins mobilisés tandis que les plus âgés ont voté plus massivement. A l'inverse, le scrutin du 18 mai 2003, qui concernait notamment Armée XXI ou la sortie du nucléaire, a un peu plus mobilisé les jeunes et un peu moins les personnes âgées.
Il ne semble donc pas y avoir d'effet générationnel aux différences de taux de participation par âge mais plutôt une sorte de parcours de vie dans l'intérêt porté à la chose politique. L'intérêt croît à mesure que l'on est concerné par l'activité professionnelle, la famille, la santé ou la prévoyance, pour ne citer que quelques thèmes. | AO

[1] A l'heure de la mise sous presse, la participation au scrutin du 30 novembre 2014 n'est pas encore connue. En raison des enjeux, gageons que le taux de participation sera élevé.

Source des données: StatVD. SCL.